

Bilan d'activité 2012 et programme 2013

CPNEF-SV
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant

OPMQ-SV
Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant

48, rue Saint Honoré - 75 001 Paris
Tel. : 01 40 26 12 58 e-mail : info@cpnefsv.org site : www.cpnefsv.org

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant a été créée en 1993 par les partenaires sociaux.

Elle est composée de 19 organisations professionnelles :

- 14 organisations représentatives des employeurs ;
- 5 organisations représentatives des salariés.

Du fait de la représentativité des organisations qui la compose, l'action de la CPNEF-SV porte sur l'ensemble de la branche du spectacle vivant, secteurs public et privé, quelles que soient les activités développées : production, diffusion, exploitation de lieux et prestations de services techniques.

Son action vise toutes les esthétiques :

art dramatique, musique, danse, arts du cirque, arts visuels, arts de la rue.

Ainsi que tous les métiers :

artistiques, techniques et administratifs.

Synthèse des actions

Observation de la situation de l'emploi et des besoins en formation

Tableau de bord statistique

- 2012 Actualisation annuelle du tableau de bord national (données Audiens et Afdas)
Production de données territoriales sur commandes des régions (4 commandes)
- 2013 Poursuite de l'actualisation des données nationales et apport de compléments (données Pôle emploi)
Elargissement de la production des données territoriales : action de mobilisation des régions

Etudes et recherche

- 2012 Etude sur la relation formation / emploi, Céreq
Rapport d'évaluation de l'accord cadre national ADEC, InfraForces
- 2013 Bilan du Contrat d'Etude Prospectif

Reconnaissance des qualifications et optimisation de l'emploi

Nomenclatures d'emplois et référentiels métiers

- 2012 /
- 2013 Elaboration de référentiels dans les domaines administratifs et révision des nomenclatures

Dispositif d'appui aux très petites entreprises du spectacle vivant

- 2012 Préparation du lancement (finalisation du dispositif et appel d'offre)
- 2013 Déploiement national après agrément des prestataires

Structuration de l'offre de formation professionnelle

Répertoire des formations professionnelles de longue durée

- 2012 Refonte du répertoire : enrichissements et nouvelle interface pour les organismes
- 2013 Promotion du répertoire et suivi des modifications effectuées par les organismes de formation

Création de formations professionnelles : CQP et CCP

- 2012 Construction du Certificat de Qualification Professionnelle d'Accrocheur-Rigger
Création d'un Certificat de Compétences Prof. aux fondamentaux à la prévention des risques
- 2013 Mise en œuvre du Certificat de Qualification Professionnelle d'Accrocheur-Rigger
Suivi des 2 Certificats de Compétences Professionnelles existants :
CCP gestion sonore et CCP aux fondamentaux à la prévention des risques

Politique contractuelle emploi / formation

- 2012 Pilotage de l'accord national ADEC (dernière année) et suivi des accords-cadres régionaux
- 2013 Demande de reconduite partielle de l'accord national ADEC et suivi des accords-cadres régionaux

Orientations, avis et expertises

- 2012 et 2013 Définition de priorités de formation, avis et expertises sur sollicitations de la CNCP, d'organismes de formation, d'instances diverses, participation aux travaux de la CPC et du CNPS, intervention...

Communication

- 2012-2013 Refonte du site Internet afin de mettre en valeur les travaux et d'enrichir les contenus.

SOMMAIRE

1- Le cadre de travail	p. 5
1-1 Missions et actions	
1-2 L'accord national EDEC/ADEC	
1-3 La convention d'objectifs et de moyens de l'Afdas	
2- L'activité	p. 8
2-1 Observation de la situation de l'emploi et des besoins en formation	
2-1-1 Tableau de bord statistique	
2-1-2 Etudes et recherches	
2-2 Reconnaissance des qualifications et optimisation l'emploi	
2-2-1 Nomenclature d'emplois et référentiels métiers	
2-2-2 Dispositif d'Appui aux Très Petites Entreprises du Spectacle Vivant (DA TPE-SV)	
2-3 Structuration de l'offre de formation professionnelle	
2-4-1 Répertoire des formations professionnelles	
2-4-2 Création de formations professionnelles : CQP et CCP	
2-4 Orientations, avis et expertises	
2-4-1 Orientations et priorités de formation professionnelle	
2-4-2 Consultations pour avis	
2-4-3 Expertises et recommandations	
2-5 Politique contractuelle emploi / formation régionale	
3- Les actions de communication et participations	p.19
3-1 Diffusion des travaux	
3-1-1 Présentation publique de l'étude sur la relation formation/emploi	
3-1-2 Le site internet : www.cpnsv.org	
3-1-3 Diffusion de documents et newsletter	
3-2 Participations et interventions	
4- Le fonctionnement	p.21
4-1 Composition	
4-2 Bureau	
4-3 Organisation des travaux	
4-4 Equipe permanente	
4-5 Financement	
4-6 Partenaires	
Liste des sigles	p.24

1- Le cadre de travail

1-1 MISSIONS ET ACTIONS

Les travaux engagés par la CPNEF-SV répondent aux missions que lui ont fixées les partenaires sociaux dans l'accord de branche instituant sa création¹.

Depuis, différentes lois ont étendu ses missions.

De façon générale, la CPNEF-SV est chargée de contribuer à améliorer les conditions d'emploi, reconnaître les qualifications, sécuriser les parcours professionnels et structurer l'offre de formation professionnelle initiale et continue.

En 2006, la CPNEF-SV s'est notamment vu confier le pilotage de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant (OPMQ-SV), en lien avec l'Afdas, dont l'objet est d'améliorer la connaissance du marché du travail et d'analyser les besoins en formation.

Ainsi, la CPNEF-SV joue un rôle politique majeur tout en menant des chantiers opérationnels.

Concrètement, la CPNEF-SV :

1- Observe la situation de l'emploi et les besoins de formation

Elle produit de l'information sur l'emploi et la formation professionnelle (tableau de bord statistique, rapports et études prospectives...).

2- Crée des outils et met en œuvre des dispositifs

Elle développe des outils pratiques (guide, répertoire, nomenclatures...) et des dispositifs innovants (accompagnement des entreprises, indicateurs qualité...).

3- Crée des formations professionnelles

Elle met en œuvre des formations longues (CQP) ou courtes (CCP), en partenariat avec les organismes qu'elle agréé.

4- Emet des préconisations et repère des priorités

Elle offre un cadre de réflexion et de débat pour les organisations qui la composent. A partir des travaux qu'elle conduit, elle tire des préconisations ou des orientations à son intention ou celle de ses partenaires (pouvoirs publics, institutions...). Elle repère également des priorités de formation.

5- Apporte son expertise

Elle accompagne ses partenaires (ministères, collectivités, institutions, organismes de formation, centres de ressources...), au niveau national et régional, pour apporter son expertise et ses propositions. Ainsi, elle siège dans différentes instances nationales et participe au pilotage des accords territoriaux.

Afin de garantir la continuité de son activité et permettre une montée en puissance, la CPNEF-SV a inscrit ses travaux dans des programmes pluriannuels répondant à des objectifs concrets :

- d'abord au travers d'un schéma d'orientation prospectif que la CPNEF-SV s'était donné (2004- 2009) ;
- puis via l'accord national EDEC, dont la portée dépassait le cadre stricte de la CPNEF-SV (2006- 2012) ;
- enfin, pour ce qui concerne l'activité de l'OPMQ-SV, dans la convention d'objectifs et de moyens de l'Afdas (2012-2014).

¹ Accord du 22/06/1993 étendu par arrêté du 11/07/1994, publié au JO du 22/07/1994.

1-2 L'ACCORD NATIONAL EDEC/ADEC

Depuis 2006, la CPNEF-SV est engagée dans la mise en œuvre de l'accord national EDEC (accord d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences), dont elle a assuré la préparation, le pilotage et une partie de la mise en œuvre.

Rappel du contenu de l'accord national EDEC :

- Phase 1 – 2006-2007 :

Réalisation d'une étude/action sur la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges, réalisée par Interface ;

- Phase 2 – 2009-2012 :

Mise en œuvre d'un plan d'action formalisé par la conclusion d'un accord ADEC (Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences), conclu entre les ministères chargés de la Culture, de l'Emploi et du Travail, la CPNEF-SV, l'Afdas, l'ANACT, le CMB et le Groupe Audiens.

L'accord ADEC du spectacle vivant poursuivait quatre objectifs :

- Axe 1 Améliorer la connaissance du marché du travail et renforcer le lien emploi/formation
- Axe 2 Optimiser les pratiques d'emploi par un appui aux petites entreprises
- Axe 3 Adapter et développer les compétences des salariés,
et concourir à la construction des parcours professionnels
- Axe 4 Développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés

D'une durée de trois ans, l'accord ADEC a pris fin en avril 2012.

S'en est suivie une phase d'évaluation demandée par l'Etat, menée par un prestataire externe, InfraForces, dont le rapport final a été remis en décembre 2012.

Dans le cadre de cet accord ADEC, la CPNEF-SV a été particulièrement chargée d'assurer :

- la coordination des travaux, la promotion et le secrétariat général de l'accord national ;
- l'accompagnement des déclinaisons régionales de l'accord national, en lien avec l'Afdas ;
Soit 11 accords ADEC spectacle vivant régionaux conclus avec les DIRECCTE ;
- la mise en œuvre des actions de l'axe 1 ;
- le suivi de la mise en œuvre des actions des axes 2, 3 et 4 conduites par l'ANACT, l'Afdas, le CMB et le Groupe Audiens ;

En conséquence, certaines des actions conduites par la CPNEF-SV présentées ci-après dans le bilan correspondent à la mise en œuvre de cet accord ADEC.

Suite à la remise du rapport d'évaluation final, une demande de reconduction de l'accord ADEC est en cours de préparation par la CPNEF-SV et l'Afdas auprès du Ministère chargé de l'Emploi (DGEFP).

Téléchargeables sur le site :

- le bilan final de l'accord cadre national ADEC et divers documents
- le rapport d'évaluation externe

1-3 LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE L'AFDAS

L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant (OPMQ-SV) est une structure permanente, créé par les partenaires sociaux en 2006², qui a pour missions :

- d'observer et d'analyser l'évolution des métiers, des qualifications et de la situation de l'emploi ;
- d'étudier la relation emploi / formation ;
- de cerner et anticiper les besoins en qualifications et en formation professionnelle.

L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications fonctionne en binôme entre la CPNEF-SV et l'Afdas.

Son pilotage est assuré par la CPNEF-SV qui :

- définit son programme d'activité annuel,
- dirige les travaux en cours,
- veille à son bon fonctionnement,
- développe des synergies avec d'autres structures chargées des questions d'observation aux niveaux national et régional.

La gestion administrative et financière de son fonctionnement est assurée par l'Afdas, du fait de son objet et dans la mesure où il est principalement financé par les fonds collectés au titre de la professionnalisation.

Selon les chantiers engagés, la CPNEF-SV et l'Afdas peuvent être directement les opérateurs des travaux ou bien ils sont externalisés à des prestataires.

Pour répondre à ses vastes missions, la CPNEF-SV a toujours cherché à équilibrer les travaux de l'OPMQ-SV en produisant à la fois :

- des données sur l'emploi et la formation professionnelle (indicateurs statistiques, études thématiques plus qualitatives, bilans, etc.) ;
- des outils pratiques et des cadres de référence (répertoire des formations, guide des métiers, etc.) ;

Certains travaux sont ponctuels (ex : études), d'autres sont conduits sur le long terme (ex : référentiels métiers), ou encore impliquent une actualisation annuelle (ex : données statistiques) ou permanente (ex : répertoire des formations).

Un nouveau décret³ est venu modifier le contexte de fonctionnement des OPMQ : désormais, les OPCA (l'Afdas pour le spectacle vivant) doivent établir une convention d'objectifs et de moyens triennale qu'ils signent avec le Ministère chargé de l'Emploi.

Aussi, le programme d'activité de l'OPMQ-SV a été intégré dans la convention d'objectifs et de moyens de l'Afdas (2012/2014).

² Conformément aux dispositifs du protocole d'accord sur l'OPMQ-SV du 10 octobre 2005

³ Décret n°2010-1116 du 22 septembre 2010

2- L'activité : bilan 2012 et programme 2013

2- 1 OBSERVATION DE LA SITUATION DE L'EMPLOI ET DES BESOINS EN FORMATION

2-1-1 Tableau de bord statistique

La production d'indicateurs statistiques fiables et détaillés sur l'emploi et la formation professionnelle est une priorité pour les partenaires sociaux. Pour répondre à leur demande, la CPNEF-SV a élaboré un tableau de bord national, avec l'appui du Céreq et des organismes producteurs de données.

Ce tableau de bord rassemble des indicateurs inédits issus des institutions sociales :

1- Sur l'emploi, les entreprises et les salariés

Les données sont issues du Groupe Audiens : nombre d'entreprises et caractéristiques, nombre de salariés (CDI, CDD et CDDU) et profils sociodémographiques, évolutions du marché du travail, etc. Des données issues de Pôle emploi sont en préparation. Elles apporteront une approche métier complémentaire sur les CDDU.

2-Sur la formation professionnelle continue

Les données sont issues de l'Afdas : nombre et profil des stagiaires, formations demandées, usage des dispositifs, etc.

Le tableau de bord national est actualisé tous les ans. Il est téléchargeable sur le site.

Il peut aussi être décliné en régions sur commande auprès de la CPNEF-SV.

Rappel des étapes précédentes

- Conception du tableau de bord national, avec l'appui du Céreq (2008- 2009) :
 - analyse des besoins d'information des partenaires sociaux ;
 - expertise des données existantes ;
 - construction de la maquette du tableau de bord national ;
 - commande des données aux institutions sociales du spectacle.
- Production du tableau de bord national (2010/2011) :
 - *Partie emploi* :
 - Publications des données Groupe Audiens 2008 ;
 - Publications des données Groupe Audiens 2009 + zoom thématique : « le devenir des salariés »
 - *Partie formation continue* :
 - Publication des données Afdas 2008.
- Préparation des déclinaisons régionales du tableau de bord national (2011) :
Analyse de faisabilité et construction de la maquette avec le Groupe Audiens, l'Afdas, la DGCA, la Plate-forme interrégionale, certaines structures régionales d'observations.

Réalisations 2012

- Actualisation du tableau de bord national :
 - *Partie emploi* :
 - Publications des données Audiens 2010 + zoom thématique : « le turn-over des salariés » ;
 - Commande de données à Pôle emploi ;
 - *Partie formation continue*
 - Publication des données Afdas 2009 ;
 - Publication des données Afdas 2010 ;
 - Publication des données Afdas 2011.

- Production des tableaux de bord régionaux (déclinés) :
 - Promotion du tableau de bord auprès des régions ;
 - Production de 4 tableaux de bord commandés par les régions suivantes : Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Bretagne.

A venir 2013

- Actualisation du tableau de bord national :
 - *Partie emploi* :
 - Publication des données Audiens 2012 + zoom thématique (*le genre : homme/femme*)
 - Exploitation des données à Pôle emploi,
 - *Partie formation continue*
 - Publication des données Afdas 2012.
- Production des tableaux de bord régionaux (déclinés) :
 - Poursuite de la promotion du tableau de bord auprès des régions ;
 - Production des tableaux de bord régionaux suite aux commandes reçues.

2-1-2 Etudes et recherches

Depuis sa création, et pour satisfaire à ses missions, la CPNEF-SV a commandité plusieurs études.

Rappel des études et rapports antérieurs :

- Pour la définition d'un processus de reconnaissance de la qualité de l'offre de formation professionnelle, 2011 Céreq
- La sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges, 2007, Interface
- Appui technique méthodologique pour la définition des orientations de formation professionnelle 2007, Interface
- Contrats de professionnalisation dans le spectacle vivant : bilan d'utilisation et insertion 2008, Afdas
- Le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP) spectacle vivant 1997, CESTA/EHESS/CNRS et Ithaque. Edition La documentation française –épuisé.

Réalisations 2012

- **Etude sur la relation formation / emploi dans le spectacle vivant**
Mars 2012, Céreq

Cette étude fait ressortir différents constats relatifs à l'usage et l'impact de l'appareil de formation :

- Elle conforte le fait que la formation professionnelle est une voie efficace pour entrer dans les métiers du spectacle vivant. Cependant, elle n'est pas l'unique voie ni même la principale.
- Elle compare l'efficacité des formations non spécifiques au spectacle vivant avec celles qui sont spécialisées, pour montrer que les secondes ont un effet variable selon les domaines de formation et les profils d'individus : parfois accélérateur de carrière, parfois faible voire négatif.
- Il ressort également que se former pour faire carrière apparaît comme une condition suffisante mais pas nécessaire car d'autres facteurs semblent bien plus prégnants : l'étude confirme l'hétérogénéité des destinées du fait de la catégorie d'emploi exercé, du sexe ou encore de l'origine sociale des personnes. L'étude pointe aussi l'effet de la multi-activité choisie ou subie sur une carrière.
- Elle souligne également l'individualisation des parcours de formation et la diversité du devenir de ces personnes.
- Encore, il apparaît que les formations ont tendance à accueillir des publics aux statuts mixtes (jeunes aux parcours scolaires, stagiaires de la FPC, demandeurs d'emploi, etc.), et relèvent donc souvent à la fois de la formation initiale et continue, les deux voies étant moins cloisonnées que dans les autres branches. Etc.

➤ **Rapport d'évaluation de l'accord cadre national ADEC**

Décembre 2012, InfraForces

Ce rapport relatif à l'accord cadre national d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences a été réalisé à son issue afin d'évaluer la portée des réalisations. Il a été expressément demandé par le Ministère chargé de l'Emploi (DGEFP).

Des enquêtes ont été menées par le consultant sur les projets phares.

Le rapport propose également des pistes pour prolonger les actions conduites à l'attention des organismes relais impliqués : CPNEF-SV, Afdas, CMB et Groupe Audiens.

A venir 2013

Il y a vingt ans, juste après sa création, la CPNEF-SV a conduit une étude exploratoire permettant de mieux connaître la branche et d'identifier les actions à mener : le Contrat d'Etudes Prospective.

La majorité des branches conduisent des CEP, sur l'incitation du Ministère chargé de l'Emploi, car ils comportent deux parties :

- un état des lieux (repérage des activités et de leurs évolutions, difficultés et besoins...)
- des recommandations pour l'action.

C'est donc sur la base des résultats du CEP, publié en 1997, que la CPNEF-SV a ensuite lancé différents travaux. Ce socle de propositions lui a permis d'inscrire son action en continuité dans un cadre stratégique.

En 2013, la CPNEF-SV envisage d'actualiser l'état des lieux du CEP, de dresser un bilan des actions entreprises au regard des recommandations qui s'y trouvaient inscrites et enfin d'établir de nouvelles pistes d'actions collectives.

2- 2 RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS ET OPTIMISATION DE L'EMPLOI

2-2-1 Nomenclature d'emplois et référentiels métiers

La reconnaissance des qualifications est essentielle pour une branche professionnelle.

Pour ce faire, la CPNEF-SV a entrepris deux démarches complémentaires :

- lister et classer les emplois dans une nomenclature ;
- décrire le contenu des métiers dans des référentiels (définitions et contextes d'exercice).

Rappel des étapes précédentes

- Réalisation d'une nomenclature des emplois du spectacle vivant (2000) ;
- Réalisation d'un guide des métiers composé de référentiels relatifs aux principaux métiers artistiques et techniques (démarrage 2007) : une vingtaine disponible.

Réalisations 2012

Les travaux relatifs au guide des métiers ont été suspendus en 2012, la méthodologie s'étant avérée trop lourde pour les métiers dits connexes (constitution de groupes de travail animés par un prestataire : les professionnels y explicitaient leurs activités pendant plusieurs séances couplées à des observations sur les lieux de travail).

A venir 2013

La CPNEF-SV envisage de poursuivre le guide des métiers sur les qualifications administratives qui n'ont pas été encore abordées, à partir d'une nouvelle méthode fondée sur une analyse documentaire (recueil et traitement de documents).

Le nouveau site internet de la CPNEF-SV proposera une consultation simplifiée et plus attractive de la nomenclature des emplois et du guide des métiers.

2-2-2 Dispositif d'Appui aux Très Petites Entreprises du Spectacle Vivant (DA TPE-SV)

Constatant un besoin d'accompagnement/conseil des très très petites entreprises, la CPNEF-SV a conçu un dispositif d'appui qui leur est spécifique : le DA TPE-SV.

Ce nouveau dispositif a pour objectif d'apporter une expertise en organisation du travail, management et en gestion économique et sociale. Un prestataire agréé accompagnera l'entreprise pendant 6 jours (non consécutifs).

Le DA TPE-SV est destiné aux très très petites entreprises qui :

- ont la volonté de développer leurs activités à moyen et long terme ;
- ont besoin de renforcer leur organisation en fiabilisant leurs outils et méthodes ;
- souhaitent améliorer la gestion de leur personnel ;
- souhaitent partager des expériences et des questionnements avec d'autres entreprises.

Les entreprises bénéficiaires du DA TPE-SV doivent répondre aux critères cumulatifs suivants :

- développer des activités de spectacle vivant à titre principal, relevant du champ public ou privé depuis au moins trois ans ;
- employer de 1 à 4 salariés en équivalent temps plein (CDI, CDD et/ou CDDU), sur deux des trois derniers exercices ;
- cotiser à l'Afdas.

L'Afdas assure la gestion du DA TPE SV.

Rappel des étapes précédentes

- Conception du dispositif d'Appui aux Très Petites Entreprises du Spectacle Vivant (DA TPE-SV) :
 - 1- Réalisation des outils et démarches, en lien avec l'ANACT :
 - un outil de diagnostic ;
 - trois guides destinés aux futurs prestataires qui accompagneront les entreprises :
 - Thème 1 Organisation et management
 - Thème 2 Gestion des ressources humaines / GPEC
 - Thème 3 Gestion économique et financière
 - 2- Formatage du dispositif : objectifs, profil des bénéficiaires, durée, organisation des temps intra et inter-entreprises...
 - 3- Test du dispositif en régions Bretagne et PACA.
 - 4- Mise en place administrative du dispositif :
 - la gestion a été confiée à l'Afdas ;
 - convention financière entre la DGCA, l'Afdas et la CPNEF-SV ;
 - recherche de moyens financiers complémentaires.

Réalisations 2012

- Préparation du lancement du DA TPE-SV :
 - 1- Rédaction du cahier des charges pour l'appel d'offre auprès des prestataires qui le mettront en œuvre, en lien avec la DGCA et l'Afdas ;
 - 2- Repérage des prestataires potentiels et mobilisation des Conseils régionaux ;
 - 3- Suivi de l'appel d'offre dont la gestion a été confiée à l'Afdas.

A venir 2013

- Déploiement national du DA TPE-SV :
 - 1- Dépouillement de l'appel d'offre et agrément des prestataires, relance éventuelle en cas d'insuccès sur certains territoires non couverts ;
 - 2- Formation et accompagnement des intervenants ;
 - 3- Suivi de la mise en œuvre confiée à l'Afdas.

2-3 STRUCTURATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2-3-1 Répertoire des formations professionnelles

La CPNEF-SV estimait que les outils de repérage des formations professionnelles préparant aux métiers du spectacle vivant étaient insuffisants : partiels, pas assez détaillés, non actualisés, mélangeant les formations professionnelles et les formations amateurs...

La CPNEF-SV a donc décidé de créer son propre répertoire listant les formations professionnelles initiales et continues de longue durée (hors stages courts).

Il répertorie actuellement plus de 400 formations, de statut public ou privé, qualifiantes ou certifiantes (diplômes, titres professionnels ou CQP).

Accessible en ligne, il est très consulté. Il a donc évolué pour répondre aux besoins des utilisateurs mais aussi des partenaires sociaux qui souhaitent inciter les organismes de formation à progresser sur les aspects qualitatifs et sur le plan de la relation formation/emploi.

Etapes précédentes

- Création d'une première version du répertoire des formations professionnelles de longue durée qualifiantes et certifiantes (en 2006) avec l'appui de l'Afdas.
- Réflexion sur la qualité en formation : remise d'un rapport proposant un processus de reconnaissance de la qualité de l'offre de formation, réalisé par le Céreq⁴ (2011).

Réalisations 2012

- Refonte du répertoire afin :
 - 1) qu'il intègre plus d'informations descriptives sur les formations : débouchés, programmes, durées, possibilités de poursuites d'études, etc. mais aussi des éléments permettant à la CPNEF-SV d'apprécier la qualité de l'offre, c'est-à-dire des éléments relatifs à la façon dont les formations ont été construites (implication du milieu professionnel, ingénierie mise en place en amont, modes de suivi des évolutions des qualifications, etc.) ;
 - 2) que les organismes de formation puissent enregistrer et actualiser leurs formations par eux-mêmes tout au long de l'année ; une interface sécurisée en ligne a été créée, la CPNEF-SV procède simplement à une vérification de la cohérence de certaines informations.
- Campagne auprès des 180 organismes de formation pour qu'ils actualisent les informations relatives aux 400 formations inscrites dans le répertoire.

A venir 2013

- Poursuite de la campagne auprès des organismes de formation pour qu'ils actualisent les informations. Recherche d'exhaustivité. Au 1^{er} avril, près de 45 % des fiches ont été actualisées.
- Suivi des modifications effectuées par les organismes de formation dans le répertoire et appui conseil.
- Promotion du répertoire auprès des salariés, entreprises, jeunes, demandeurs d'emploi... directement ou via les institutions et/ou les centres de ressource du spectacle vivant et interprofessionnels.

⁴ Centre de Recherches et d'Etudes des Qualifications

2- 3- 2 Création de formations professionnelles : CQP et CCP

La CPNEF-SV est en capacité de créer des formations, longues ou courtes, qui complètent l'offre existante.

Aussi, depuis 2009, la CPNEF-SV a engagé la création de formations de 2 types :

	CQP Certificat de qualification professionnelle	CCP Certificat de Compétences Professionnelles
Objectif	Acquérir <u>une qualification</u> liée à un <u>métier</u> précis	Acquérir des <u>connaissances</u> et/ou <u>des compétences</u> transversales
Nature	Le CQP est une <u>certification</u> délivrée au nom de la branche par la CPNEF-SV <i>Rappel : les certifications sont de trois types :</i> 1) les <i>diplômes nationaux ou d'Etat</i> 2) les <i>titres à finalité professionnelle</i> 3) les <i>CQP</i>	Le CCP est un <u>certificat</u> remis à l'issue d'une formation dont le contenu a été agréé par la CPNEF-SV
Type de formation	Formation de longue durée, initiale ou continue. Accessible également par la VAE	Formation modulaire de courte durée (stage)

Création de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

Étapes précédentes

- Réalisation d'une étude d'opportunité sur les besoins en CQP (2009/2010). Il en est ressorti des besoins en accroche-rigging et en électricité.
- Construction des référentiels métiers d'Accrocheur-Rigger et d'Electriciens (2011). Elle constitue la 1^{ère} étape de mise en œuvre d'un CQP.

Réalisations 2012

- Définition de la procédure générale de création et de délivrance de CQP dans le spectacle vivant.
- Construction du CQP Accrocheur-Rigger :
 - 1- Elaboration du cahier des charges et lancement de l'appel d'offre, avec l'appui de l'Afdas ;
 - 2- Agrément de 6 organismes de formation
ADAMS, APAVE, CFPTS, PREVA, RIG-UP Formation, Techniscène ;
 - 3- Choix d'un cabinet spécialisé dans la construction de CQP, après appel d'offre : Co&Sens
 - 4- Démarrage d'un groupe de travail piloté par la CPNEF-SV, composé des 6 organismes agréés, animé par Co&Sens devant aboutir :
 - à la création du référentiel de certification ;
 - au dépôt de demande d'inscription au RNCP.

A venir 2013

- Finalisation de la construction du CQP Accrocheur-Rigger et inscription au RNCP.
- Actions de communication autour du CQP.
- Démarrage des 1^{ères} sessions de formation 2013/2014.

Création de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Etapas précédentes

- CCP en gestion sonore :
 - conception de la formation, en partenariat avec le CMB et AGI-SON.
 - lancement d'un appel d'offre auprès d'organismes de formation, via l'Afdas.
 - agrément de 9 organismes en 2011 :
AGECIF, AVANT MARDI, CAVE A MUSIQUE, CFPTS, GRIM EDIF, IRMA, NACRE, REMCA FORMATIONS, STAFF.
 - démarrage des 1^{ères} sessions de formation en 2011

- CCP aux fondamentaux en prévention des risques :
 - conception de la formation, en partenariat avec le CMB.

Réalisations 2012

- CCP en gestion sonore :
 - poursuite de la mise en œuvre des stages (180 CCP délivrés au 31/12/2012).

- CCP aux fondamentaux en prévention des risques :
 - lancement d'un appel d'offre auprès d'organismes de formation, via l'Afdas.
 - agrément de 10 organismes :
ADAMS, AGECIF, AVANT MARDI, APAVE, ARTEK, CFPTS, CONFORM SI, IRMA, PREVA, TECHNISCENE.
 - démarrage des 1^{ères} sessions de formation.

A venir 2013

- CCP en gestion sonore :
 - bilan après un an de mise en œuvre : 220 obtenus depuis la création (au 15/02/2013) ;
 - reconduite des agréments et seconde vague d'agrément d'organismes de formation ;
 - campagne de communication.

- CCP aux fondamentaux en prévention des risques :
 - poursuite de la mise en œuvre des stages ;
 - campagne de communication ;
 - bilan après un an de mise en œuvre.

2-4 ORIENTATION, AVIS ET EXPERTISES

2-4-1 Orientations et priorités pour la formation professionnelle

Les branches professionnelles (via leurs CPNEF) sont appelées par le législateur à définir des objectifs et des priorités de formation au regard des besoins en qualification, de l'évolution des métiers et de l'économie sectorielle.

Ainsi, la CPNEF-SV établit des priorités qu'elle transmet sous forme de recommandations aux différents acteurs compétents, tant en formation initiale que continue : ministères, Afdas, Conseils régionaux, Pôle emploi, organismes de formation, etc.

En 2012, en concertation avec l'Afdas, la CPNEF-SV a établi une nouvelle priorité relative au DIF (Droit Individuel à Formation) pour les artistes interprètes exerçant en tant que salariés intermittents : *le travail de la voix chantée et de la voix parlée.*

2-4-2 Consultations pour avis

En 2012, l'avis de la CPNEF-SV a été sollicité trois fois sur les sujets suivants :

- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Rencontre d'une délégation d'universitaires de Corée du sud sur l'application de la VAE dans le secteur culturel, le 9 mai à Paris.

- Structuration des instances européennes

Audition par des rapporteurs missionnés par la Commission européenne dans le cadre d'une étude d'opportunité sur un projet de mise en place d'une commission culture paritaire, le 5 juin à Paris.

- Métiers artistiques

Audition dans le cadre de la mission sur les métiers artistiques diligentée par l'Assemblée nationale, le 12 décembre à Paris.

En 2013, la DGCA a sollicité l'avis de la CPNEF-SV sur le projet de loi d'orientation sur la création artistique.

2-4-3 Expertises et recommandations

En 2012, l'expertise de la CPNEF-SV a été sollicitée dans les cadres suivants :

1) La Commission Nationale des Certifications Professionnelle (CNCP)

La CNCP peut solliciter à titre consultatif l'avis des branches sur les titres présentant une demande d'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Ainsi, depuis 2004, la CNCP a consulté régulièrement la CPNEF-SV sur l'opportunité de titres professionnels, afin de vérifier la pertinence de leurs niveaux et l'adéquation avec les besoins d'emploi. La CPNEF-SV se prononce après examen d'un dossier qui lui est transmis. Elle a rendu une trentaine d'avis.

En 2012, si la CNCP a continué de solliciter l'avis de la CPNEF-SV, elle n'a plus fourni que la synthèse des dossiers. Estimant manquer d'éléments pour se prononcer valablement, la CPNEF-SV n'a pas été dans la mesure d'examiner les demandes.

En 2013, la CPNEF-SV interrogera la direction de la CNCP afin de convenir de nouvelles modalités de saisine.

2) La Commission Professionnelle Consultative du spectacle vivant (CPC)

Créée en 2006, la CPC est une instance consultative mise en place par le Ministère chargé de la Culture. Dans ce cadre, les diplômes d'Etat et les référentiels métiers s'y référant sont élaborés (par exemple les DNSP, les DE, les CA...).

Les avis de la CPNEF-SV portent sur l'opportunité des diplômes, leur contenu et positionnement, les textes réglementaires, la structuration de l'offre de formation, etc.

La CPNEF-SV participe :

- aux réunions plénières ;
- au groupe de travail lexique ;
- au groupe de travail diplôme national supérieur professionnel pour les métiers techniques.

3) Le Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS)

La CPNEF-SV est membre du CNPS. Les avis qu'elle formule portent sur les questions relatives à l'emploi et la formation, et en particulier sur les aspects statistiques.

La CPNEF-SV participe :

- aux réunions plénières ;
- à la Commission permanente pour l'emploi des professionnels du spectacle, animée par le DEPS et la DGCA

4) La plate-forme d'observation de la DGCA

Lors des entretiens de Valois, la profession demandait l'amélioration des données statistiques sur l'emploi, l'économie, la production et la diffusion, les publics, etc. Le ministère chargé de la Culture a ainsi mis en place une plate-forme d'observation. Celle-ci est chargée d'expertiser les données disponibles, quelle que soit la source, et de faire des propositions pour produire les indicateurs manquants.

La CPNEF-SV participe à ces travaux dans la mesure où elle pilote l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du spectacle vivant, et produit un tableau de bord de l'emploi et de la formation.

5) Projet Capitalisation des Acquis Professionnels dans le Spectacle Vivant (CAPE-SV)

Le projet européen CAPE-SV est piloté par le CFPTS. Il a pour objet de développer des modèles et procédures d'attribution de crédits pour les certifications ainsi qu'une grille de formalisation des acquis professionnels <http://www.cfpts.fr/capesv/>.

De 2010 à 2012, la CPNEF-SV a été associée en tant que partenaire à :

- un séminaire de restitution les 22 et 23 février à Bruxelles ;
- une réunion de travail le 22 octobre.

2-5 POLITIQUE CONTRACTUELLE EMPLOI / FORMATION REGIONALE

En régions, des travaux en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle ont été entrepris sous le pilotage des Conseils régionaux et de l'Etat (DRAC et DIRECCTE). Les cadres de travail sont formalisés par la signature d'accords pluriannuels sectoriels.

En fonction des signataires qu'ils engagent et des objectifs visés, ils sont de deux types :

- Les accords-cadres

Leur appellation varie dans chaque région ; ils sont le plus souvent intitulés "Contrat d'Objectif Emploi Formation" (COEF), accords tripartites, chartes, IRIS...

Ils sont conclus entre les Conseils régionaux, l'Etat (DRAC et DIRECCTE) et les représentants de la profession (organisations professionnelles d'employeurs et de salariés signataires des conventions collectives). Ils associent également les CPNEF (spectacle vivant et audiovisuel), l'Afdas, Pôle emploi, les rectorats. Les agences régionales, fédérations, etc. peuvent également être mobilisées.

Ces accords-cadres comportent des plans d'action relatifs aux questions d'observation de l'emploi, d'orientation dans les métiers, d'insertion professionnelle, de soutien à l'emploi, de formation des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi...

- Les accords EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) et les accords ADEC (Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences)

Ils sont conclus entre l'Etat (DIRECCTE) et une branche professionnelle (organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, CPNEF, Afdas).

Les accords EDEC/ADEC visent principalement la sécurisation des parcours au travers d'actions de formation continue et de soutien à la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences). Généralement, les accords EDEC/ADEC sont inclus dans le périmètre des accords-cadres qui sont plus larges, tant dans leurs actions que dans le nombre de partenaires impliqués.

Les accords EDEC/ADEC du spectacle vivant régionaux sont adossés à l'accord cadre national piloté par la CPNEF-SV et les institutions sociales (Afdas, ANACT, Groupe Audiens et CMB) dont ils sont une déclinaison partielle et opérationnelle.

Ainsi, une quinzaine d'accords-cadres et/ou d'accords EDEC ont été mis en place en faveur du spectacle.

Aux côtés des représentants régionaux des organisations professionnelles, la CPNEF-SV en est signataire et siège aux comités de pilotage. Elle a assuré activement leur préparation et elle est associée à leur mise en œuvre, dans la mesure de ses capacités.

Cf liste des accords existants ci-dessous

	Accords (point au 15/02/2013)
Alsace	Accord cadre régional d'accompagnement pour la formation et la qualification des salariés (EDEC) Champ spectacle vivant / 2010-2011 (reconduit en 2012)
Aquitaine	Accord cadre emploi / formation Champs spectacle vivant et audiovisuel / 2010-2012 (reconduit en 2013)
Basse-Normandie	Charte qualité emploi – formation spectacle vivant Champ spectacle vivant / 2009-2010 (reconduit en 2011-2014)
Bourgogne	<i>Projet de contrat d'objectif Champs spectacle vivant et audiovisuel / 2013-2016 (signature en mars 2013)</i> Accord cadre régional d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences dans le spectacle vivant (ADEC) Champ Spectacle vivant / 2011-2013
Bretagne	Contrat d'objectif emploi formation Champ spectacle vivant / 2009-2013 Accord cadre régional d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) Champ spectacle vivant / 2010-2012
Centre	Accord cadre régional d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) Champs spectacle vivant et audiovisuel / 2007-2009 (reconduit en 2010)
Île-de-France	Accord cadre régional d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) Champ spectacle vivant / 2010 (reconduit en 2011)
Languedoc-Roussillon	Accord cadre pluriannuel sur l'emploi et la formation Champs spectacle vivant et audiovisuel / 2008-2012 (projet de reconduction 2013-2016) Accord cadre régional d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) Champs spectacle vivant et audiovisuel / 2010-2013
Lorraine	Accord cadre régional d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) Champ spectacle vivant / 2010-2012
Midi-Pyrénées	<i>Discussions préparatoires</i>
Nord-Pas-de-Calais	Accord cadre régional d'Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) Champ spectacle vivant / 2010-2012 (reconduction 2013)
PACA	Accord cadre quadripartite sur l'emploi et la formation Champs spectacle vivant et audiovisuel / 2008-2012 Renégociation en 2013 : évolution vers un IRIS élargi au champ culturel Accord cadre régional d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) Champ spectacle vivant / 2010-2012
Pays-de-la-Loire	Accord régional d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) Champ spectacle vivant / 2010-2012
Picardie	<i>Projet d'accord-cadre / préparation en 2013 Champs spectacle vivant, audiovisuel, arts plastiques, édition</i>
Poitou-Charentes	Accord cadre régional de coopération pour l'emploi et la formation (2010-2013) Champs spectacle vivant et audiovisuel
Rhône-Alpes	Contrat d'objectif emploi formation Champs spectacle vivant et audiovisuel / 2007-2011 (reconduit en 2012-2014)

3- Actions de communication et participations

3-1 DIFFUSION DES TRAVAUX

3-1-1 Présentation publique de l'étude sur la relation formation/emploi

La CPNEF-SV a assuré l'organisation d'une présentation publique de l'étude sur la relation formation/emploi, réalisée par le Céreq, pendant le Festival d'Avignon le 17 juillet 2012 dans les locaux de l'ISTS. Il s'agissait de faire connaître les résultats de cette étude et d'ouvrir le débat, en particulier avec les organismes de formation.

Cette journée a réuni près de 50 participants.

Sont intervenus des représentants :

- de la CPNEF-SV Jean-François Pujol, Jean-Joël Le Chapelain
- du Céreq Michel Terry, Renaud Descamps
- de la DGCA-MCC Philippe Garo
- de l'Afdas Kris Ludhor
- d'organismes de formation Thierry Pariente ENSATT, Patrick Ferrier CFPTS, Jean-Pierre Demas ISTS, Serge Ceccaldi FNEIJMA.

Une synthèse de 4 pages a été éditée par le Céreq et la CPNEF-SV dans la collection Bref (n°300-1 juin 2012).

3-1-2 Le site internet : www.cpnefsv.org

Pour répondre aux besoins des utilisateurs et en fonction de l'activité de la CPNEF-SV le site Internet évolue régulièrement :

- 2001: création du site
- 2006 : nouvelle version
- 2013 : **nouvelle version** (*mise en ligne en mai 2013*)

Statistiques de consultation du site internet CPNEF-SV / OPMQ-SV

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Fréquentation totale (en nb de visiteurs différents par an)	18 756	18 861	19 202	21 240	23 787	18 979
Consultations des pages (en nb de connexions par visiteurs)	108 090	80 611	118 477	133 619	108 977	90 055
Nb moyen de pages consultées par visiteurs	6	4	6	6	5	5

Hit des rubriques consultées en 2012

- 1- OPMQ-SV / Répertoire des formations professionnelles (751 connexions/mois)
- 2- OPMQ-SV / Guide des métiers (379 connexions/mois)
- 3- CPNEF-SV / Nomenclatures (235 connexions/mois)
- 4- CPNEF-SV / Missions (130 connexions/mois)
- 5- Présentation du tableau de bord (114 connexions/mois)
- 6- ADEC / Mise en œuvre de l'accord cadre national (93 connexions/mois)
- 7- CPNEF-SV / Recommandations – Contrat d'Etudes Prospectives (63 connexions/mois)

Téléchargements au cours de l'année 2012

- Tableaux de bord statistique 1 013 fois
- Etude du Céreq relation emploi/formation 776 fois

3-1-3 Diffusion de documents et newsletter

La CPNEF-SV a également adressé à ses partenaires les travaux 2012 sous format d'édition papier ou d'envois électroniques.

Des newsletters et des communiqués de presse ont aussi été réalisés, notamment pour accompagner l'actualisation des tableaux de bord.

En 2013, en plus d'un nouveau site Internet, la CPNEF-SV changera de logo afin de rendre son identité plus lisible.

3-2 PARTICIPATIONS ET INTERVENTIONS

- Participation aux Bis,
Les 18 et 19 janvier 2012 à Nantes

- Participation aux assises culturelles de l'Association des Régions de France (ARF),
Le 25 et 26 janvier 2012 à Lyon

- Intervention lors des rencontres des directeurs techniques de Franche-Comté sur les besoins en formation,
Le 24 avril 2012 à Besançon

- Participation à la journée de bilan du Fond de professionnalisation,
Le 26 novembre 2012 à Neuilly-sur-Seine

- Participation à la réunion de restitution de l'étude sur les compagnies régionales du DEPS,
Le 18 décembre 2012 à Paris

- Participation aux JTSE, réunion professionnelle sur le rigging,
Le 27 novembre 2012 à la Plaine Saint-Denis

4- Le fonctionnement

4-1 COMPOSITION (AU 31/12/2012)

Organisations professionnelles d'employeurs :

- CPDO : Chambre Professionnelle des Directeurs d'Opéra
- CSCAD : Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques de France
- PRODISS : Syndicat national des producteurs, diffuseurs, et salles de spectacles
- PROFEDIM : Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique
- SCC : Syndicat du Cirque de Création
- SMA : Syndicat national des Musiques Actuelles
- SNDTP : Syndicat National des Directeurs du Théâtre Privé
- SNES : Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacle
- SNSP : Syndicat National des Scènes Publiques
- SYNAVI : Syndicat national des Arts Vivants
- SYNDEAC : Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles
- SYNOLYR : Syndicat national des orchestres et théâtres lyriques
- SYNPASE : Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel
- ARENES : Groupement des établissements publics nationaux

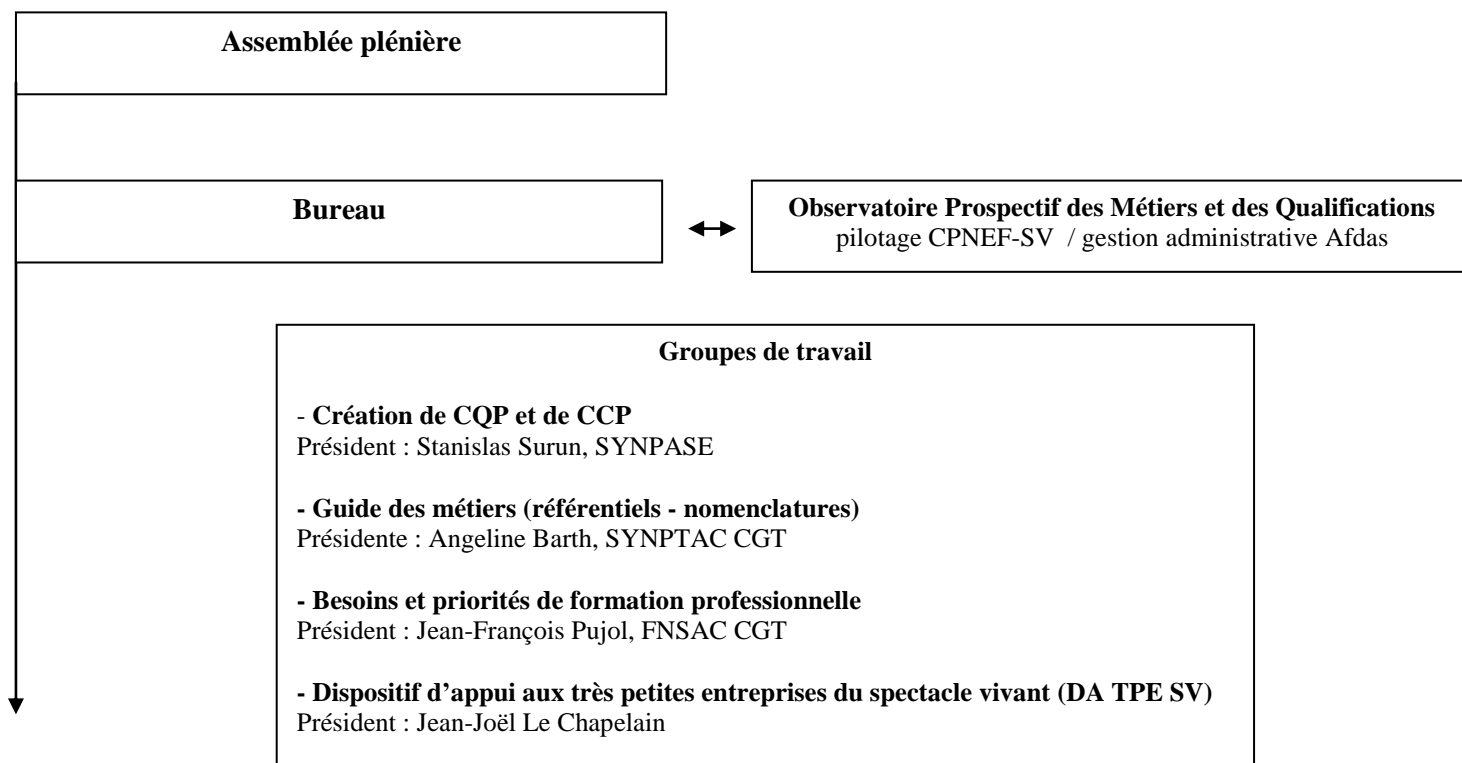
Organisations professionnelles de salariés :

- FASAP-FO : Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière
- FCCS-CFE-CGC : Fédération de la culture et de la communication - Confédération Générale des Cadres
- FNSAC-CGT : Fédération Nationale des syndicats du Spectacle, de l'audiovisuel et de l'Action Culturelle - Confédération Générale du Travail
- F3C-CFDT : Fédération Communication Conseil Culture - Confédération Française Démocratique du Travail
- Fédération CFTC : Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens

4-2 BUREAU (AU 31/12/2012)

<i>Président :</i>	Jean-François Pujol	FNSAC-CGT
<i>Vice-président :</i>	Jean-Joël Le Chapelain	SYNDEAC
<i>Secrétaire générale :</i>	Malika Séguineau	PRODISS
<i>Secrétaire général adjoint :</i>	Nicolas-Guy Florenne	F3C-CFDT
<i>Trésorier :</i>	Jean-Luc Bernard	FASAP-FO
<i>Trésorière adjointe :</i>	Isabelle Gentilhomme	SNDTP
<i>Membres :</i>	Bruno Bossard	SNSP
	Philippe Chapelon	SNES
	Stephan Le Sagère	SMA
	Stanislas Surun	SYNPASE
	Angeline Barth	SYNPTAC-CGT
	Pascal Louet	FCCS-CFE-CGC
	François Nowak	Fédération CFTC

4-3 ORGANISATION



4-4 EQUIPE PERMANENTE

Déléguée générale : Carole Zavadski

Assistants de direction : Manon Marchand
Flavie Druon

Départ au 30 septembre 2012

Recrutement au 1^{er} novembre 2012

4-5 FINANCEMENT

La CPNEF-SV est financée par les entreprises du spectacle vivant :

- pour le secteur public

- par l'intermédiaire du FCAP (Fond commun d'aide au paritarisme)
CPDO, PROFEDIM, SCC, SMA, SNSP, SYNDEAC, SYNAVI, SYNOLYR,
- par ARENES

- pour le secteur privé

- directement par les organisations professionnelles d'employeurs
CSCAD, PRODISS, SCC, SMA, SNDTP, SNES, SYNPASE,

Les travaux engagés par la CPNEF-SV au titre de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant sont financés par les fonds de la formation professionnelle gérés par l'Afdas.



Ils ont également bénéficiés de fonds de la DGEFP via l'accord cadre national ADEC.



4-6 PARTENAIRES

En 2012, l'activité de la CPNEF-SV a bénéficié du soutien :

- du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC-DGCA)



- du Centre national de la Chanson, des Variétés du Jazz (CNV)



- de la SPEDIDAM



Liste des sigles

ADEC	Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences
AFDAS	Fonds d'Assurance Formation des Activités Spectacle, Cinéma, Audiovisuel, Loisirs, Publicité et Distribution Directe
ANACT	Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CA	Certificat d'Aptitude
CAPE SV	Capitalisation des Acquis Professionnels dans l'Europe du Spectacle Vivant
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CEP	Contrat d'Etudes Prospectives
CEREQ	Centre de Recherches et d'Etudes des Qualifications
CMB	Médecine et santé au travail
CNCP	Commission Nationale des Certifications Professionnelles
CPNEF-AV	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Audiovisuel
CPNEF-SV	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant
CNPS	Conseil National des Professions du Spectacle
COEF	Contrat d'Objectif Emploi Formation
COT	Contrat d'Objectif Territorial
CPC	Commission Professionnelle Consultative
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DA TPE-SV	Dispositif d'Appui aux Très très Petites Entreprises du Spectacle Vivant
DE	Diplôme d'Etat
DIRECCTE	Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DGCA	Direction Générale de la Création Artistique
DGEFP	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DNSP	Diplôme National Supérieur Professionnel
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EDEC	Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences
FCAP	Fond Commun d'Aide au Paritarisme
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emploi et des Compétences
MCC	Ministère de la Culture et de la Communication
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréés
OPMQ-SV	Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications Spectacle Vivant
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles